

DE VILLE-MARIE À MONTRÉAL : 1642-1992 L'OEUVRE DE PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE MAISONNEUVE

-Michel GAGNÉ

Préambule

L'Amérique célèbre en 1992 deux anniversaires importants : le 500e anniversaire de la découverte du continent par Christophe Colomb et le 350e anniversaire de la fondation de Montréal par Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve. On prévoit que le premier de ces anniversaires sera célébré par de nombreuses administrations postales qui profiteront de l'occasion pour faire mousser leurs ventes philatéliques. Quant au deuxième, celui qui nous concerne plus particulièrement, la production philatélique sera des plus modestes. Encore une fois, le fondateur de Montréal sera relégué au second plan, aucune émission à son effigie n'étant prévue. Ce grand oubli mérite pourtant une attention particulière en cette année de festivités. Bien qu'il ne soit pas lui-même en scène, des personnages et des événements décrits sur des timbres-poste ou par des étiquettes, nous permettent de suivre Maisonneuve durant son séjour en Nouvelle-France. C'est sous cet aspect que nous vous présentons la première partie de ce travail. Il eut été facile de présenter une biographie exhaustive du fondateur de Montréal, mais tel n'est pas notre but même si nous déplorons des zones d'ombre dans les récits de son entreprise montréalaise. Dans la seconde partie de ce travail, nous dressons une liste des timbres-poste rattachés à l'histoire de Montréal et émis par les administrations postales étrangères. À cette fin, nous considérons comme partie intégrante de Montréal les villes de l'agglomération métropolitaine situées dans l'île de Montréal. Nous avons divisé le travail par sujets et une brève description de chacun des timbres révèle sa relation avec Montréal.

Tour d'horizon

Le 15 janvier 1636, la compagnie des Cent-Associés concède à Jean de Lauzon, futur gouverneur de Nouvelle-France, la seigneurie de l'île de Montréal. Dès lors, Jérôme Le Royer de La Dauversière (Figure 1) est

convaincu qu'il doit y oeuvrer à l'établissement d'une colonie française.



Figure 1a

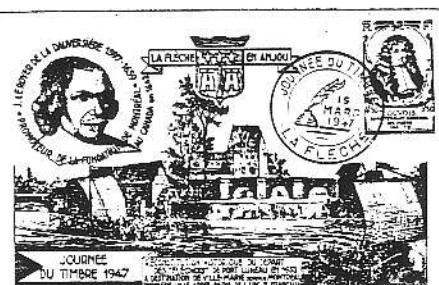


Figure 1b



Les armoiries de Ville-Marie
Source: Ville de Montréal

Jérôme Le Royer de La Dauversière est l'un des fondateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal en 1639. Il se signala dans la fondation de Ville-Marie et de l'Hôtel-Dieu.

Au printemps de 1639, dans les jardins du château de Meudon, près de Paris, il s'entretient avec Jean-Jacques Olier (Figure 2), le sieur de Fancamp et le baron de Gaston de Renty.



Figure 2

L'abbé Jean-Jacques Olier est également l'un des fondateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal.

Les trois prennent alors la décision de former une société, la Société de Notre-Dame de Montréal, dans le but de convertir les sauvages au christianisme. Cette décision prise, il restait à officialiser l'acte par la rédaction des lettres patentes. La signature de fondation de Ville-Marie eut lieu à Paris en 1640 en présence des quatre premiers représentants de la Société de Notre-Dame de Montréal (Figure 3).



Figure 3

La signature de l'acte de fondation de Ville-Marie eut lieu à Paris, en 1640, en présence des quatre premiers représentants de la Société de Notre-Dame de Montréal.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a procédé, en janvier 1940, à l'émission d'une vignette montrant cette scène, oeuvre de Louis-Philippe Hébert, dont nous retrouvons le bas-relief sur le socle du monument de Maisonneuve, à la Place d'Armes.

Les quatre personnages représentés sont Jérôme Le Royer de LaDauversière et Jean-Jacques Olier (à sa droite); assis devant la table, Pierre Chevrier, Sieur de

Fancamp, et, debout derrière lui, le baron Gaston de Renty. Au mois d'août 1640, le père Charles Lallemant



Figure 4

Le fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve, est né le 15 février 1612 à Neuville-sur-Vanne et est mort à Paris le 16 septembre 1676. À l'instar d'autres personnages remarquables, il n'existe de lui aucun portrait authentique. Les graveurs utilisaient souvent le portrait d'un autre personnage en lui prêtrant un nouveau nom.

rencontre Jean de Lauzon et l'informe du désir de la Société de se porter acquéreur de l'île de Montréal. Le 17 décembre, la Compagnie de la Nouvelle-France cède aux Associés de Montréal une partie de l'île. Jérôme Le Royer recherche dès lors un chef capable de diriger l'expédition. Il optera pour un jeune militaire de vingt-huit ans, Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve (Figure 4). Sa pondération, son esprit d'initiative, son sens démocratique, ses aptitudes pour le travail en équipe, sa grande charité sociale, son intégrité et son art de la persuasion, le rendront sympathique aux yeux des Associés qui ont besoin d'un chef qui saura mener à bien cette mission. Après s'être



Figure 5

L'ouvrage de René Descartes, Discours de la méthode, était l'un des favoris de Maisonneuve.

attardé à Paris et dans divers relais de poste, Maisonneuve se dirige vers La Flèche où l'attend La Dauversière. Parmi ses effets personnels, il conserve précieusement l'ouvrage de René Descartes intitulé «Discours de la méthode» (Figure 5).



Figure 6

Maisonneuve appréciait également les œuvres de Montaigne qui furent souvent l'objet de longues discussions avec ses amis (Courtoisie de la boutique Timbre et Papiers, Marc Proulx).

Son goût prononcé pour la littérature animait souvent les discussions qu'il avait avec ses amis et qui l'amenait jusque tard dans la nuit. Maisonneuve appréciait également les ouvrages de Platon et de Montaigne (Figure 6).



Figure 7

Le port de La Rochelle fut le point de départ de deux navires en 1641, celui de Maisonneuve et celui de Jeanne Mance. Un troisième navire, parti de Dieppe, devait les rejoindre à Québec.

En 1641, Maisonneuve prend le chemin de La Rochelle où doit avoir lieu l'embarquement (Figure 7). Entre-temps, il met sur pied le premier contingent de colons dans le but de fonder une colonie dans l'île de Montréal. À cette époque, on avait prévu la fondation de Ville-Marie pour la même année. Cette appellation pour désigner le futur poste de l'île de Montréal avait été choisie par les Associés de Montréal au cours d'une

visite à la statue de la Vierge en la cathédrale Notre-Dame de Paris (Figure 8), sans doute pour symboliser l'objectif mystique qu'ils poursuivaient. Auparavant, en avril 1640, Jeanne Mance (Figure 9) se voyait exposer la situation de la Nouvelle-France.

La future fondatrice de l'Hôtel-Dieu se montre de plus en plus intéressée par le Canada. En avril 1641, appuyée financièrement par Madame de Bullion (Figure 10), elle accepte de tenter l'aventure et se rend à La Rochelle pour lier son sort à celui des Associés de Montréal. Après qu'une dizaine d'engagés eurent quitté les premiers sur un navire de Dieppe, Jeanne Mance s'embarque sur un second, à partir de La Rochelle, le 9 mai 1641. Enfin, Paul de Chomedey monte à bord d'un troisième. Parmi les passagers, on reconnaît également Lambert Closse (Figure 11) qui

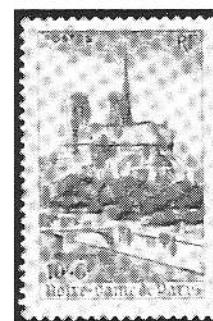


Figure 8

C'est lors d'une visite à la cathédrale Notre-Dame de Paris que les Associés de Montréal donneront le nom de Ville-Marie au futur poste de l'île de Montréal.



Figure 9a



Figure 9b

sera appelé, à titre de major de la garnison de Ville-Marie, à repousser les attaques iroquoises et qui trouvera la mort lors d'une escarmouche en 1662.

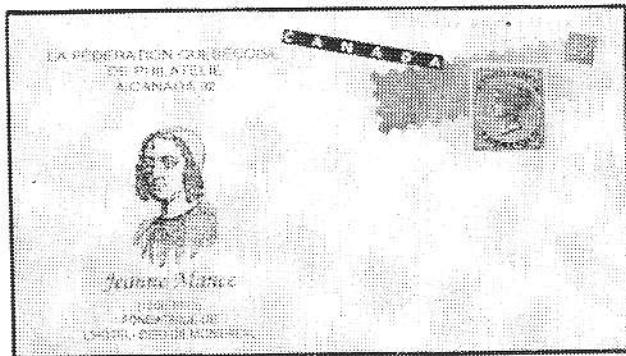


Figure 9c

Jeanne Mance fonda l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1642. Elle fut avec Chomedey de Maisonneuve l'un des dirigeants de la mission et l'un des fondateurs de Ville-Marie. La Poste française a également honoré Jeanne Mance avec une magnifique empreinte de timbre à date commémorant le 350e anniversaire de la fondation de Montréal.



Figure 10

Madame de Bullion avait une confiance illimitée en Jeanne Mance. Elle lui procura les moyens financiers pour fonder l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1642.

Les deux navires de La Rochelle voguent pendant huit jours, puis ils se perdent de vue. Le navire dans lequel a monté Jeanne Mance arrive à Québec le 8 août. Celui de Maisonneuve, le Saint-Antoine, rencontre plusieurs tempêtes et n'arrive à Québec que vers la mi-septembre. Des dix traversées que fit Maisonneuve en vingt-quatre ans, cette première fut la plus mauvaise de

toutes. Le capitaine était un vieil ivrogne dont les méfaits cumulatifs l'amènèrent à dévier de sa route. Au lieu d'aborder le golfe du Saint-Laurent par le sud, il le prit plus au nord, ce qui devait le forcer à contourner Terre-Neuve en son extrémité septentrionale (Figure 12).



Figure 11

Lambert Closse fut l'un des piliers de Ville-Marie. Nommé major de la garnison par Maisonneuve, il défendit le poste jusqu'en 1662 alors qu'il trouva la mort dans un affrontement avec les Iroquois.

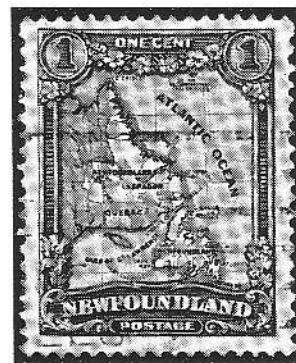


Figure 12

La première traversée de Maisonneuve fut des plus difficiles. Le navire fut dévié de sa route et dut contourner Terre-Neuve en son extrémité septentrionale. Leur première escale fut à Blanc-Sablon.

Après une traversée difficile, la flottille doit hiverner à Québec. La population espère que les nouveaux arrivants y demeureront et font valoir les dangers qui menacent Montréal; ils tentent de convaincre Maisonneuve de l'absurdité d'un établissement en région hostile. Le gouverneur de Québec, M. de Montmagny, lui offre même l'île d'Orléans en échange. Mais, le 8 mai 1642, dès que le Saint-Laurent est débarrassé de ses glaces, Maisonneuve ordonne le départ pour l'île de Montréal. Après neuf jours de navigation, la petite flotte arrive en vue de l'île. En ce samedi 17 mai 1642, l'histoire de Montréal débute. Le lendemain, 18 mai, Montréal était officiellement fondée et le père Barthélémy Vimont y célébrait la première messe (Figure 13).

**Figure 13**

La première messe à Ville-Marie fut célébrée le 18 mai 1642 par le Père Barthélémy Vimont. Le même jour, Maisonneuve fonda officiellement la colonie.

Au cours des décennies suivantes, Maisonneuve allait rencontrer de nombreuses difficultés. L'éloignement, le manque de matériel et d'effectifs militaires, les nombreuses querelles avec les gouverneurs de Québec et les attaques incessantes des Iroquois ne sont que quelques-unes des embûches que Maisonneuve dut affronter. Le différend entre Montréal et Québec existera pendant plusieurs années. Paul de Chomedey sera la cible de malversations de la part des différents gouverneurs de Québec, ceux-ci voulant l'écartier de la scène politique et administrative afin d'avoir une mainmise totale sur l'ensemble de la Nouvelle-France. Toutefois,

au Conseil souverain. Anne d'Autriche dicta, et le roi, âgé de sept ans, signa le 13 février 1644, les lettres patentes qui consacraient la pleine autonomie de Montréal. Après celui de la traite des fourrures, d'autres conflits éclatent entre Québec et Montréal au sujet du commerce de l'alcool avec les Indiens, de l'emplacement du magasin de ravitaillement des deux colonies et de la libre circulation sur le Saint-Laurent. Maisonneuve publie l'arrêt émis par le roi interdisant la vente de l'alcool. Dans cette affaire, il aura l'appui de Monseigneur François de Laval (Figure 14) qui se montrera intransigeant sur cette question.

Mais Maisonneuve doit faire face à une situation embarrassante et délicate. Des contrevenants à la loi auront à subir des peines qui seront toutefois annulées par les juges de Québec. Monseigneur de Laval et Maisonneuve se rendent donc à Paris où se règlent les affaires canadiennes. La querelle entre Québec et Montréal a atteint une telle proportion que c'est le roi, Louis XIV (Figure 15), qui doit apaiser les esprits et trancher la question.

**Figure 14**

Monseigneur François de Montmorency Laval fut appelé, à quelques reprises, à seconder Maisonneuve dans l'application des lois. Toutefois, un sérieux différend entre eux amena Maisonneuve à remettre sa démission comme gouverneur de Montréal, en 1669.

ses qualités de chef lui permirent de faire face à ces situations. Sa politique agricole contribuant à la stabilité dans l'île de Montréal sera un facteur positif agréable

**Figure 15**

Louis XIV fut roi de France de 1643 à 1715. Toutes les décisions, à l'époque de Maisonneuve, furent prises sous son règne qui comprend deux périodes : de 1643 à 1661, le royaume est gouverné par sa mère Anne d'Autriche et Mazarin; et de 1661 à 1715, il assume lui-même la direction du royaume.

L'une des plus grandes difficultés de Maisonneuve est la négociation de la paix avec les Iroquois (Figure 16). Durant de nombreuses années, cette nation, appuyée par ses tribus alliées, menace les établissements français et les colons. La guérilla iroquoise a comme conséquence immédiate de diminuer considérablement la traite des fourrures (Figure 17). Les attaques répétées contre la nouvelle colonie incitent Maisonneuve à

s'allier certaines tribus ennemis traditionnelles des Iroquois, les Hurons et les Algonquins (Figure 18).



Figure 16a



Figure 16b

La menace la plus constante pour la survie de Ville-Marie venait des Iroquois. Maisonneuve s'employa à négocier la paix avec cette nation.



Figure 17

La traite des fourrures constituait un commerce lucratif qui fut mené pendant plus de trois siècles. Maisonneuve en connaissait l'importance et joua un rôle important dans son développement.



Figure 18a



Figure 18b

La guérilla iroquoise amena Maisonneuve à s'allier des nations amérindiennes, principalement les Hurons et les Algonquins.

Malgré des efforts soutenus, la situation reste précaire et Maisonneuve doit retourner en France pour demander l'aide militaire et financière qui permettraient de sauver la Nouvelle-France. À ses côtés, on retrouve Marguerite Bourgeoys (Figure 19), fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, à qui l'on doit également la première école. Ils uniront leurs efforts pour convaincre de nouveaux colons de venir s'établir à Montréal.



Figure 19

Marguerite Bourgeoys arrive en Nouvelle-France en 1653. Maisonneuve allait lui confier l'éducation des enfants. Elle ouvre la première école du Canada et fonde, en 1659, la Congrégation Notre-Dame vouée à l'éducation des jeunes filles.

Ce nouveau contingent de colons sera connu sous le nom de la Grande Recrue de 1653 et sera considérée par les historiens comme l'action qui aura sauvé Montréal et la Nouvelle-France de l'effondrement. Cette action de Maisonneuve ne fut pas sans lui causer des inquiétudes. S'il échouait dans sa tentative, il proclamerait alors l'abandon du poste de Montréal. À l'été de 1652, Maisonneuve est plongé dans le plus profond désespoir. L'argent accumulé est en quantité insuffi-

sante pour engendrer des recrues. De plus, la France est en plein chaos et il est impensable de trouver des recrues pour les colonies : tous les hommes disponibles sur le marché sont enrôlés dans les nombreuses armées qui sillonnent et ravagent le pays. Il est alors confronté au soulèvement, dit la Fronde des princes, lorsque le 2 juillet 1652, l'armée royale commandée par Turenne (France B342/60-06-11/non illustré), tente une offensive sur Paris pour déloger les troupes de Condé. La situation perdure jusqu'en octobre alors que Louis XIV, devenu majeur, fait son entrée dans Paris. L'ordre se rétablit progressivement et Maisonneuve peut enfin trouver les recrues nécessaires. Une autre difficulté attendait le fondateur de Montréal à son arrivée à Québec. Le gouverneur Jean de Lauzon espérait que les nouveaux colons s'établiraient dans sa colonie afin de freiner l'expansion de Montréal. Encore une fois, c'est le roi qui allait régler le différend en confirmant l'autonomie de Montréal et en intimant à Lauzon de contribuer à l'avancement de la Compagnie de Montréal. En janvier 1657, l'Assemblée du clergé français décide sans aucune forme de procès l'érection d'un évêché en Nouvelle-France. Les mouvements religieux en puissance, les Jésuites et les Sulpiciens, désirent le pouvoir. Les forces mettent en présence le sulpicien Gabriel de Thurières de Lévy Queylus (ami de Maisonneuve et M. Olier) et Montmorency Laval soutenu par les jésuites de Québec. Maisonneuve qui possédait de bons appuis à la cour soutenait la candidature de Queylus, le favori à ce moment. Selon l'usage, le clergé présentait sa requête au roi, qui la contresignait avant de l'envoyer à Rome pour approbation. Or, contrairement à tous ces usages, le jeune Louis XIV raya, avant de contresigner la

proposition, le nom de Queylus, inscrivit celui de Montmorency Laval, remplaça le nom de Montréal par celui de Québec, et envoya le tout pour approbation au pape Alexandre VII (Figure 20). Un an plus tard, soit en janvier 1658, au plus fort des guerres meurtrières entre les nations amérindiennes, Maisonneuve reçut un message désespéré en provenance de Sainte-Marie-des-Iroquois (aujourd'hui Syracuse, New York). Une cinquantaine de Français y vivaient dans la crainte des Iroquois. Ils n'étaient pas assez nombreux pour résister à une attaque et trop nombreux pour fuir sans donner l'éveil. Maisonneuve fit alors appel à celui qui connaissait parfaitement le pays pour y avoir séjourné, Pierre-Esprit Radisson (Figure 21).

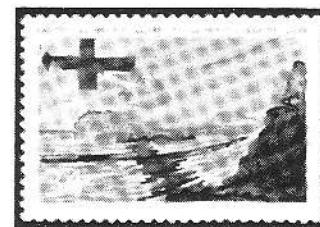


Figure 21

Maisonneuve fera appel à Radisson pour sauver des colons français qui craignaient des attaques de la part des Iroquois.

Usant de finesse, il retint l'attention des Iroquois pendant que l'on procérait à l'évacuation. Tout le monde arriva sain et sauf à Québec. Lors de son voyage des années 1655-1657 en France, Paul de Chomedey fit la rencontre d'un personnage appelé à devenir célèbre en Nouvelle-France, Adam Dollard des Ormeaux (Figure 22). Ayant commis un acte répréhensible en France, ce dernier est désireux de se racheter par une action d'éclat. Sachant que Maisonneuve recherche des vo-



Figure 20

C'est le pape Alexandre VII qui approuva la nomination de Montmorency Laval, ce qui ne fera qu'accroître les conflits entre ce dernier et Maisonneuve.



Figure 22

Adam Dollard des Ormeaux s'illustra à la bataille du Long-Sault en 1660. Malgré la défaite, il fit abandonner l'idée aux Iroquois d'attaquer Montréal.

Maisonneuve l'avait nommé commandant de la garnison à Montréal et lui avait accordé sa confiance dans ce projet.

lontaires pour sa colonie, il accepte de s'y joindre dans le but de se réhabiliter. Sous la protection de Maisonneuve, il devient le commandant de la garnison de Montréal. C'est lui qui conçoit, au printemps 1660, l'expédition funeste du Long-Sault, en accord avec le gouverneur de Montréal. Sans en avoir été l'objectif premier, cette action héroïque épargna certes à la Nouvelle-France une attaque massive des forces iroquoises. Au cours de ce même voyage, Maisonneuve chercha à recruter des religieuses afin de seconder Jeanne Mance. C'est en 1659 qu'un groupe d'Hospitalières de Saint-Joseph s'embarque pour Ville-Marie où elles prendront la direction de l'Hôtel-Dieu de Montréal (Figure 23).



Figure 23

À la demande de Maisonneuve, des religieuses de la congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph sont envoyées à Ville-Marie, en 1659, pour diriger l'Hôtel-Dieu fondé par Jeanne Mance.

Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, ne fut pas seulement gouverneur de l'île de Montréal durant vingt-quatre ans mais il exerça aussi les fonctions de juge pendant quinze ans. En 1662, le gouverneur de la Nouvelle-France, Pierre Du Bois d'Avaugour, tout aussi brillant militaire que Maisonneuve, lui expose son plan qui consiste à s'emparer par la force de la Nouvelle-Amsterdam. La victoire donnerait à la Nouvelle-France dix mille habitants de plus et l'ouverture sur la mer qui lui fait défaut. Maisonneuve connaissait bien la région et c'est la raison pour laquelle d'Avaugour



Figure 24

Maisonneuve et d'Avaugour avaient conçu un plan pour attaquer la Nouvelle-Amsterdam (New York) commandée par le gouverneur Peter Stuyvesant.

lui demanda son aide. Maisonneuve entra dans son jeu et accepta le pari que trois mille soldats du roi en uniforme feraient leur apparition devant Québec. Cependant, la flotte de 1663 ne ramenait aucun soldat mais plutôt les documents attestant le passage à l'administration royale et le congédiement de d'Avaugour. Le 15 août 1664, le gouverneur de la Nouvelle-Amsterdam, Peter Stuyvesant (Figure 24), capitule sans combat sous la menace d'une flotte britannique.

En l'honneur du frère du roi Charles II, on rebaptisa la ville New York. Après avoir affronté de nombreuses difficultés tout au cours de sa carrière, Maisonneuve quitte (définitivement) Montréal et la Nouvelle-France le 4 novembre 1665, alors que des soldats du régiment de Carignan (Figure 25) lui rendent les armes, pour résoudre un différend qui l'oppose à Monseigneur de Laval.



Figure 25

Le régiment de Carignan arriva en Nouvelle-France peu de temps avant le départ définitif de Maisonneuve.

La querelle avait pour objet les 22 000 livres données par la bienfaitrice de Jeanne Mance, qui avaient servi à trouver des recrues douze ans plus tôt. La Société de Notre-Dame de Montréal avait alors cédé ses biens montréalais à l'ordre des Sulpiciens en 1663 et Monseigneur de Laval ordonna aux Sulpiciens de rembourser les 22 000 livres à l'Hôtel-Dieu de Montréal. La cause fut portée devant les tribunaux de Paris qui déboutèrent Monseigneur de Laval. Celui-ci refusa cependant de se plier au jugement. Pour apaiser l'évêque de Québec, dont il avait rejeté les demandes, Maisonneuve renonça officiellement à sa charge de gouverneur à vie de Montréal, le 4 avril 1668, en échange d'une rente annuelle de cinq cents livres, et se retira à Paris, en 1669. Quand Maisonneuve fut chassé de Montréal, l'administration royale venait de confier l'intendance de la Nouvelle-France à Jean Talon (Figure 26).



Figure 26

L'intendant Jean Talon nomma son neveu, François-Marie Perrot, au poste de gouverneur de Montréal en remplacement de Maisonneuve.

En mai 1667, il se rend à Montréal pour y exercer ses fonctions et rencontrer la population. Après la démission du gouverneur, Talon nomme son neveu, François-Marie Perrot, au poste de gouverneur de Montréal. Une nouvelle époque s'ouvrait alors pour la Nouvelle-France. Reclus à Paris, Paul de Chomedey reçut la visite, en novembre 1675, de l'explorateur Cavelier de La Salle (Figure 27) qu'il tenait en estime malgré les désaccords sur les façons utilisées pour développer le continent.



Figure 27

Cavelier de La Salle rencontra Maisonneuve à Paris pour lui présenter ses projets d'exploration.



Figure 28

Le comte de Frontenac fit parvenir une lettre à Maisonneuve, en 1675, lui signifiant qu'il est désormais considéré comme *persona non grata* en Nouvelle-France.

La Salle lui fit part de ses projets d'exploration en ajoutant qu'ils n'avaient rien à voir avec ceux des pillards qui ne recherchaient que fortune et enrichissement personnel. Cavelier de La Salle avait aussi comme mission de lui remettre une lettre officielle du comte de Frontenac (Figure 28) qui lui faisait savoir qu'il était devenu *persona non grata* en Nouvelle-France. Ces mots mettaient fin à près d'un quart de siècle de loyauté et de bravoure. Malgré toute la gloire retirée au cours de sa carrière, Maisonneuve quittera ce monde, oublié de tous, le 9 septembre 1676. Le 21 février 1972, l'administration des PTT françaises mettait en vente un timbre-poste et un pli Premier jour (Figure 29) honorant la mémoire de Chomedey de Maisonneuve.



Figure 29

Le timbre-poste commémoratif et le pli Premier jour émis par l'administration postale française sont les seules pièces philatéliques qui rappellent la mémoire du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve.

Le timbre, d'une valeur nominale de 0,50 F assortie d'une surtaxe de 0,10 F, fut dessiné et gravé par Béquet. Il représente l'effigie de Chomedey de Maisonneuve et le blason de Neuville-sur-Vanne, aux armes de



Figure 30

Une cérémonie parallèle au lancement officiel du timbre-poste de Maisonneuve s'est déroulée à l'ambassade du Canada à Paris. Le ministre des PTT, M. Robert Galley, remet le premier feuillet de timbres au ministre des Postes du Canada, M. Jean-Pierre Côté. L'ambassadeur canadien en France, Son Excellence Léo Cadieux, assiste à la scène.

Chomedey et du Québec. La vente anticipée de ce timbre s'est tenue à Neuville-sur-Vanne, lieu de naissance de Chomedey de Maisonneuve, à l'hôtel de ville, les samedi 19 et dimanche 20 février 1972. Outre le lancement officiel du timbre-poste, une autre cérémonie d'amitié franco-canadienne fut organisée en présence des ministres des Postes canadien et français, à l'ambassade du Canada, rue du Faubourg Saint-Honoré, à Paris (Figure 30). Sur la photo, nous voyons, de gauche à droite, l'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes du Canada, M. Robert Galley, ministre des Postes et Télécommunications de France et Son Excellence Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France. M. Galley remet en primeur, à M. Côté, le premier feuillet de timbres «Chomedey de Maisonneuve» que la Poste française mettait en vente le 19 février 1972 au bureau de poste de Neuville-sur-Vanne. Ce timbre à l'effigie du fondateur de Montréal est dû aux nombreuses démarches des directeurs de la Société historique de Neuville-sur-Vanne, plus particulièrement celles du président, M. Jean Roby, qui est également le maire de la ville et le propriétaire du château des Maisonneuve, à Neuville-sur-Vanne. Tout comme il en est de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain, il n'existe aucun portrait authentique de



Figure 31b

Le monument de Maisonneuve érigé à la Place d'Armes constitue le plus bel hommage dédié au fondateur de Montréal. Il est l'œuvre du sculpteur québécois Louis-Philippe Hébert. L'Union philatélique de Montréal et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sont deux sociétés qui ont perpétué sa mémoire par l'émission de vignettes.

Chomedey de Maisonneuve. Celui que l'on voit sur le timbre-poste, de même que sa statue à la Place d'Armes, à Montréal, n'ont donc probablement qu'un lointain rapport avec la réalité. Le monument (Figure 31) se dresse devant l'église Notre-Dame et est l'œuvre du sculpteur Louis-Philippe Hébert. Malheureusement, il n'existe aucun timbre-poste canadien honorant Chomedey de Maisonneuve. Toutefois, les villes de Montréal et de Laval ont réalisé la nécessité de perpétuer sa mémoire sous une autre forme. On retrouve à Laval le quartier Chomedey, ancienne ville du même nom, et à Montréal, le quartier Hochelaga-Maisonneuve, issu de l'ancienne ville de Maisonneuve, qui fut desservie par un bureau de poste de 1884 à 1914 (Figure 32).

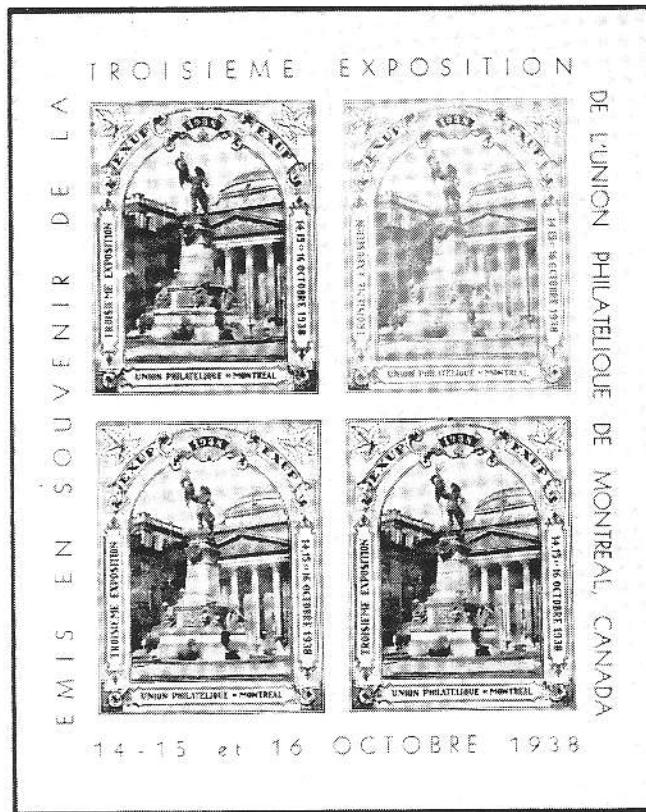


Figure 31a



Figure 32

La ville de Maisonneuve possédait un bureau de poste (1884-1914) qui, grâce à de belles pièces philatéliques, perpétue encore aujourd'hui le souvenir du fondateur de Montréal.

Le boulevard de Maisonneuve, à Montréal, perpétue également son souvenir sans oublier la magnifique verrière de l'église Notre-Dame (Figure 33).



Figure 33

Une magnifique verrière qui représente Maisonneuve portant la croix sur le mont Royal peut être admirée à l'église Notre-Dame, sur la Place d'Armes.

Cette verrière rappelle un événement historique : le jour de Noël 1642, le fleuve Saint-Laurent voit brusquement ses eaux se gonfler et menacer Ville-Marie d'inondation. La population ameutée fait alors la promesse de dresser une croix sur la montagne si la menace cesse. Comme leur voeu fut exaucé, Maisonneuve porta lui-même la croix sur ses épaules, le 6 janvier 1643, et toute la colonie l'accompagna sur le mont Royal où la croix fut érigée. Il est curieux de constater que Maisonneuve ait été honoré plus souvent par des étiquettes paraphilatéliques que par des timbres-poste. L'Union philatélique de Montréal, lors de sa troisième exposition philatélique en 1938, a émis un magnifique feuillet souvenir (en versions dentelées et non dentelées) illustrant le monument de Maisonneuve de la Place d'Armes (voir la figure 31). En janvier 1939, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal émettait une vignette pour annoncer le tricentenaire de Montréal en 1942 (Figure 31). La plus récente vignette à l'effigie de Maisonneuve (Figure 34), dessinée par M. Normand Caron, a été émise par la Fédération québécoise de philatélie à l'occasion du Salon des Collectionneurs de Montréal qui s'est tenu à la Place Bonaventure les 29, 30 novembre, et 1er décembre 1991.

Cette émission a pour but de célébrer le 350e anniversaire de la fondation de Montréal. Elle représente la partie supérieure droite d'une vignette où l'on voit le monument de Maisonneuve avec, en arrière-plan, des traits symbolisant le pont Jacques-Cartier. Six mille cinq cents feuillets de six timbres, soit 39 000 vignettes dentelées, ont été imprimés. Les dimensions du feuillet sont de 25,1 cm x 7 cm. Une certaine quantité de feuillets non dentelés ont été imprimés mais ne sont pas disponibles sur le marché. Ils ont été distribués gracieusement à chacun des invités du banquet du 25e anniversaire de la Fédération québécoise de philatélie.

Ils diffèrent des autres par le nombre de vignettes qu'ils renferment, soit cinq. Leur dimension est de 20,9 cm x 7 cm.

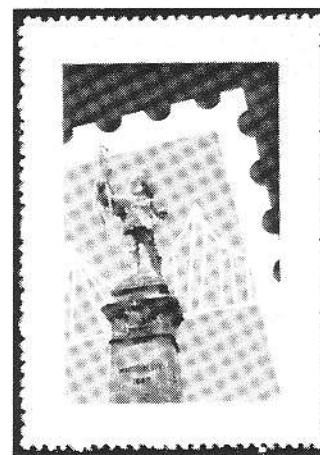


Figure 34

Vignette émise par la Fédération québécoise de philatélie pour souligner le 350e anniversaire de fondation de Montréal. La vignette existe en versions dentelées et non dentelées.

Un autre souvenir, sous les traits d'un entier postal, a été émis de nouveau par la FQP dans le cadre du Salon des Collectionneurs présenté les 5, 6 et 7 juin 1992 à la Place Bonaventure (Figure 35).

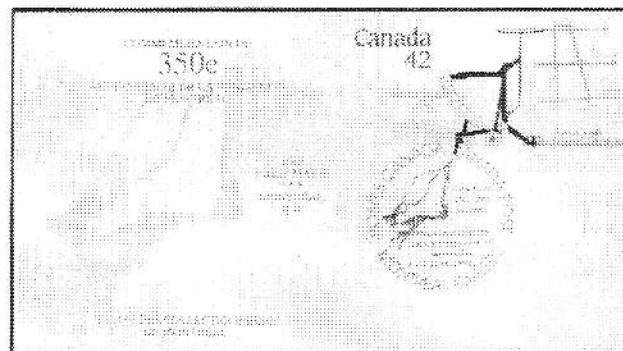


Figure 35

Pli souvenir émis par la FQP lors du Salon des Collectionneurs du 5 au 7 juin 1992 pour souligner le 350e anniversaire de la fondation de Montréal par Maisonneuve. Une erreur dans la date de fondation laisse voir 1542 au lieu de 1642.

Le cachet représente l'île de Montréal et ses îles environnantes avec l'inscription COMMÉMORATION DU/350e/ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION/DE MONTRÉAL. À la droite du cachet, une autre inscription souligne le lien avec Maisonneuve en laissant voir l'anniversaire célébré : 1542/VILLE-MARIE *** MONTRÉAL 1992. Une magnifique oblitération commémorative incluant les précédentes informations complètent le tout. En examinant attentivement l'enveloppe et le cachet temporaire on remarquera qu'une erreur s'est glissée dans la date de fondation de Ville-Marie qui apparaît comme 1542 au lieu de 1642.

Les Lignes aériennes Trans-Canada (Air Canada) effectuaient le 1er mars 1939, leur première liaison Montréal-Vancouver. Un pli Premier jour fut émis pour célébrer l'événement : le cachet représente le monument de Maisonneuve (Figure 36).



Figure 36

Les Lignes aériennes Trans-Canada effectuaient leur premier vol officiel Montréal-Vancouver le 1er mars 1939. Le monument de Maisonneuve apparaît sur le pli Premier jour (Courtoisie François Bourbonnais, SHPQ).

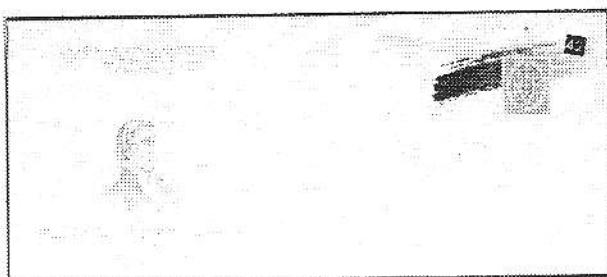


Figure 37a

Le dernier événement d'importance qui permit la production de pièces en l'honneur de Paul de Chomedey est CANADA 92, l'exposition philatélique mondiale de la jeunesse qui eut lieu à Montréal du 25 au 29 mars 1992. Plusieurs administrations postales ont profité de l'occasion pour honorer le fondateur de Montréal (Figure 37).



Figure 37b

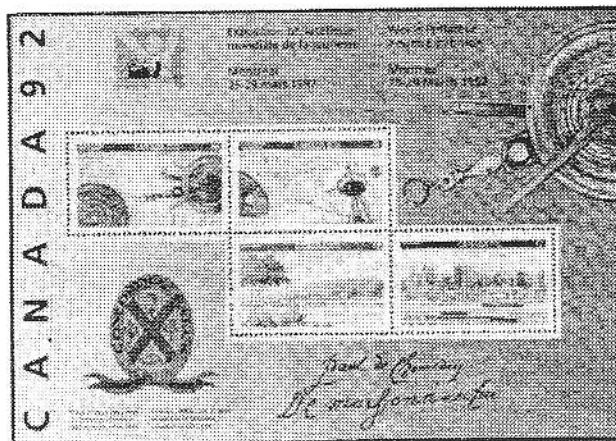


Figure 37c

Diverses pièces philatéliques à l'effigie de Maisonneuve qui ont été émises par les administrations postales présentes à l'Exposition philatélique mondiale de la jeunesse, CANADA 92.

En premier lieu, la Société canadienne des postes émit un bloc-feuillet de quatre timbres qui ont été également émis en feuilles sous forme d'ensembles de quatre. Dans le bloc-feuillet, deux éléments nous ramènent à l'époque de Maisonneuve. L'un des deux timbres, d'une valeur faciale de 42 cents, commémore la fondation de Montréal par Paul de Chomedey de Maisonneuve. Sans faire allusion directement à

Maisonneuve, le timbre-poste affiche le nom de Ville-Marie dans la partie supérieure gauche. De plus, dans la partie inférieure du bloc-feuillet, on retrouve sa signature gravée. Ce bloc-feuillet existe en deux versions : avec et sans signature. Celui sans la signature de Paul de Chomedey de Maisonneuve consiste en la version régulière disponible dans les comptoirs philatéliques de la Société canadienne des postes. Celui avec la signature est une version spéciale qui fut vendue uniquement à l'Exposition philatélique mondiale de la jeunesse, CANADA 92. Il formait un ensemble avec le programme officiel, au coût de 12 \$. Seulement dix mille exemplaires de ce bloc-feuillet ont été imprimés. Une autre pièce de la Société canadienne des postes consiste en un entier postal où un cachet de Maisonneuve a été ajouté dans la partie gauche de l'enveloppe par la Fédération québécoise de philatélie. Le Service philatélique de la poste française a aussi produit pour l'occasion une carte-souvenir à l'effigie de Maisonneuve avec, en arrière-plan, une vue actuelle de Montréal. Un autre souvenir, sous les traits d'un entier postal, a été émis de nouveau par la FQP dans le cadre du Salon des Collectionneurs présenté les 5, 6 et 7 juin 1992 à la Place Bonaventure (Figure 35). Le cachet représente l'île de Montréal et ses îles environnantes avec l'inscription COMMÉMORATION DU/350^e/ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION/DE MONTRÉAL. À la droite du cachet, une autre inscription souligne le lien avec Maisonneuve en laissant voir l'anniversaire célébré : 1542/VILLE-MARIE *** MONTRÉAL 1992. Une magnifique oblitération commémorative incluant les précédentes informations complètent le tout. En examinant attentivement l'enveloppe et le cachet temporaire on remarquera qu'une erreur s'est glissée dans la date de fondation de Ville-Marie qui apparaît comme 1542 au lieu de 1642. L'ad-

ministration postale française a également souligné le 350^e anniversaire de fondation de Montréal lors du 42^e Congrès France-Canada par l'émission d'une empreinte de timbre à date et d'une flamme d'oblitération temporaire. L'empreinte (Figure 38) fut utilisée les 29 et 30 mai 1992 tandis que la flamme (Figure 39) fut utilisée pour une période de trois mois à partir d'avril 1992.



Figure 39

Flamme temporaire qui souligne également le 42^e Congrès France-Canada ayant pour thème le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal.

On peut voir, dans les deux oblitérations, la feuille d'érable canadienne, l'année de fondation de Montréal ainsi que le nom de la ville où se déroula le congrès, et patrie de Jérôme Le Royer de La Dauversière,

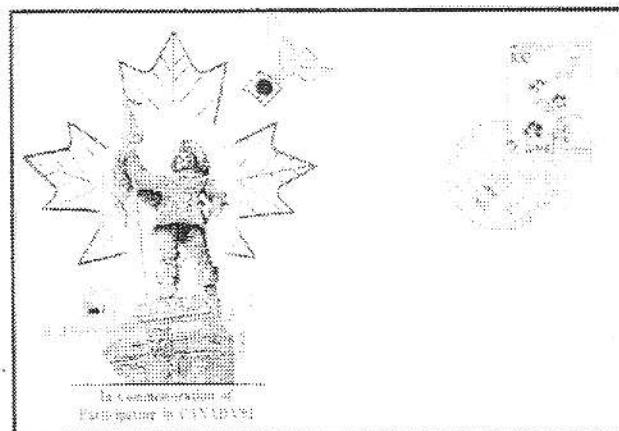


Figure 40

Pli souvenir émis par la Corée du Sud.



Figure 38

Empreinte utilisée durant le 42^e Congrès France-Canada tenu à La Flèche, patrie de M. de La Dauversière.

La Flèche. En dernier lieu, les Postes coréennes offraient au public un pli souvenir dont le cachet représente une feuille d'érable ayant comme tige le monument de Maisonneuve (Figure 40). Quant à la Fédération de philatélie d'Israël, elle offrait aussi un pli souvenir dont le cachet était le monument (Figure 41).



Figure 41

Pli souvenir émis par la Fédération de philatélie d'Israël. Ce pli ne fut pas mis en vente, mais plutôt distribué gracieusement aux exposants.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que dans le cadre du 350e anniversaire de la fondation de Montréal, la Fédération québécoise de philatélie produisait deux enveloppes souvenir illustrées des portraits de Jean-Jacques Olier et de Marguerite Bourgeoys, deux personnages illustres associés étroitement à Maisonneuve et aux débuts de Ville-Marie. Ces plis furent disponibles au Salon des Collectionneurs du 27 au 29 novembre 1992, à la Place Bonaventure.



Figure 42

Plis souvenirs émis par la Fédération québécoise de philatélie lors du Salon des Collectionneurs de novembre 1992.

Michel GAGNÉ
Fauteuil James Chalmers
écrit pour l'Académie
novembre 1992